L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS DANS LES FORMULES DE DÉCLARATION D'IMPÔT

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. La Chambre se souviendra que, le printemps dernier, lorsque les formules de déclaration d'impôt sur le revenu ont été distribuées, j'ai posé une question sur certaines demandes d'informations qui y avaient été ajoutées. Le gouvernement at-il étudié cette question? Est-il prêt à prendre une décision à cet égard bientôt, les nouvelles formules devant bientôt être imprimés?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, effectivement, à la suite des instances qui ont été faites par le député, nous avons effectué une étude attentive des renseignements contenus qui touchent à l'identification des individus sur les formulaires d'impôt. A la suite de cet examen, nous avons décidé de réduire certaines données qui permettent l'identification individuelle. Par exemple, le montant indiquant l'étalement du revenu indexé des trois dernières années qui apparaissait sur le formulaire d'impôt et qui préoccupait le député sera enlevé sur le formulaire l'an prochain. De plus, nous avions deux numéros pour identifier le même individu, en plus du numéro du conjoint. Un seul numéro d'assurance sociale de l'individu et celui du conjoint demeureront. Le troisième numéro que nous avions ajouté sera enlevé.

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE TERRE-NEUVE AU CABINET

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Il n'est pas sans savoir que, selon nos coutumes, toutes les provinces doivent être représentées au cabinet. Voilà bientôt trois semaines et demie que le député de Burin-Saint-Georges a remis sa démission. Le premier ministre a-t-il l'intention de nommer un représentant de Terre-Neuve à son cabinet? Si oui, quand le fera-t-il? Si ce n'est pas son intention, nommera-t-il au moins un secrétaire parlementaire de façon que Terre-Neuve compte au moins une personne ayant des responsabilités officielles?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, selon la tradition, la plus grande partie du pays devrait normalement être représentée au cabinet. J'en suis parfaitement conscient et je cherche actuellement à exercer ce privilège. Aucune règle ou convention n'oblige le premier ministre à informer la Chambre sur la façon dont il exercera ses prérogatives. J'agirai en temps et lieu.

LES INTENTIONS DU PREMIER MINISTRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, le premier ministre a-t-il l'intention de nommer un

Questions orales

député de Terre-Neuve à son cabinet de façon que cette province, à un moment très important de son histoire, soit représentée au gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je comprends que cette question puisse préoccuper le député. Je sais cependant qu'il n'est pas intéressé à occuper ce poste, ni moi à le lui offrir.

M. McGrath: Je suis prêt à attendre.

M. Trudeau: Il dit qu'il est prêt à examiner la possibilité . . .

M. McGrath: J'ai dit que j'étais prêt à attendre.

M. Trudeau: S'il est prêt à attendre, pourquoi cette question lui semble-t-elle si pressante?

L'AGRICULTURE

LE SORT DU PROJET DE CRÉATION D'OBLIGATIONS AGRICOLES

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Pourquoi a-t-il essuyé un refus de la part du ministre des Finances lorsqu'il lui a demandé s'il pouvait essayer d'obtenir d'autres fonds pour la SCA sur le marché des obligations?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je n'ai essuyé aucun refus auprès du ministre des Finances.

LE FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, faute d'être rejetée, la demande du ministre de l'Agriculture a-t-elle tout simplement été ignorée? Si la Société ne peut pas obtenir ces fonds supplémentaires, croit-il que les agriculteurs canadiens pourront obtenir auprès de la SCA les fonds dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités?

• (1150)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'en déduis à entendre toutes les questions où l'on semble se porter à la défense de la Société de crédit agricole, que le parti conservateur a changé d'avis à l'égard des sociétés de la Couronne et que ses membres veulent faire de cette dernière une société importante. C'est déjà le cas, mais ils souhaitent voir la Société du crédit agricole prendre encore plus d'expansion.

Je le répète, le ministre des Finances a donné au ministre de l'Agriculture plus d'argent et plus d'autorisations, à l'égard de la Société du crédit agricole, qu'à aucune autre époque de notre histoire. Le député a demandé si j'ai essuyé un refus. Nous avons 250 millions de dollars . . .

M. Epp: Vous en aviez demandé 600 millions.

M. Whelan: Nous avons demandé plus encore, mais le député obtient-il, personnellement, toujours ce qu'il demande? Je suis sûr que personne, dans le monde actuel, n'obtient toujours ce qu'il demande.